



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 27
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 2

Délibération N° : 25.076/C

OBJET : APPROBATION DU TRANSFERT DE PROPRIETES DES PARCELLES AV9 POUR LE COLLEGE ALBERT CAMUS ET AO181 ET AO202 POUR LE COLLEGE LOUIS PASTEUR AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

SEANCE DU 11/12/2025

LE JEUDI ONZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ A 19H04, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ,
Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelynne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Monsieur Jean-Marc TREUIL, Monsieur Jean-Michel MATHY,
Monsieur Arnaud DEGEN, Madame Agnès BONAFIOUS

ABSENTS EXCUSES :

Madame Fatiha AKHSIL, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Timotée DAVIOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Madame Henriette SPIEGEL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

SEANCE DU 11/12/2025

OBJET : **APPROBATION DU TRANSFERT DE PROPRIETES DES PARCELLES AV9 POUR LE COLLEGE ALBERT CAMUS ET AO181 ET AO202 POUR LE COLLEGE LOUIS PASTEUR AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

CONSIDERANT la demande de transfert de droit des parcelles AV9 -107 Route de Brie à Brunoy pour le collège Albert CAMUS et les parcelles AO181 et AO202 - 18 rue de Soullins à Brunoy pour le collège Louis PASTEUR,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le transfert de propriété, au Département de l'Essonne, des parcelles AV9 -107 Route de Brie à Brunoy pour le collège Albert CAMUS, AO181 et AO202 - 18 rue de Soullins à Brunoy pour le collège Louis PASTEUR.

SEANCE DU 11/12/2025

OBJET : APPROBATION DU TRANSFERT DE PROPRIETES DES PARCELLES AV9 POUR LE COLLEGE ALBERT CAMUS ET AO181 ET AO202 POUR LE COLLEGE LOUIS PASTEUR AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire, avec faculté de substituer, à signer l'acte de constatation du transfert de propriété qui sera à conclure pour chaque établissement, et tous les actes s'y rapportant.

ARTICLE 3 : PRECISE qu'il n'y a pas d'incidence financière.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 12/12/2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 12/12/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 25.076/C

Objet de l'acte : APPROBATION DU TRANSFERT DE PROPRIETES DES PARCELLES AV9 POUR LE COLLEGE ALBERT CAMUS ET AO181 ET AO202 POUR LE COLLEGE LOUIS PASTEUR AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 5 - Autres actes de gestion du domaine public

Transaction Préfecture : 091-219101144-20251211-BRU_DE_25416_1-DE

Date de l'acte : 11/12/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25416_1

Date de réception en Préfecture : 12 décembre 2025

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

COMMUNE DE BRUNOY

107, route de Brie

Collège Albert Camus

Propriété du
Département de l'Essonne
Parcelle cadastrée : Section AV n°9

0	Project duration (in days) for the current phase (not cumulative period)	Net/Don	3/11	Civil	workshop
Notes	None at this stage				

MODELLE	DATE	DOSSIER	MODELLE
MODELLE	DATE	DOSSIER	MODELLE

PROJET DE DIVISION

COORDONNEES INDEPENDANT

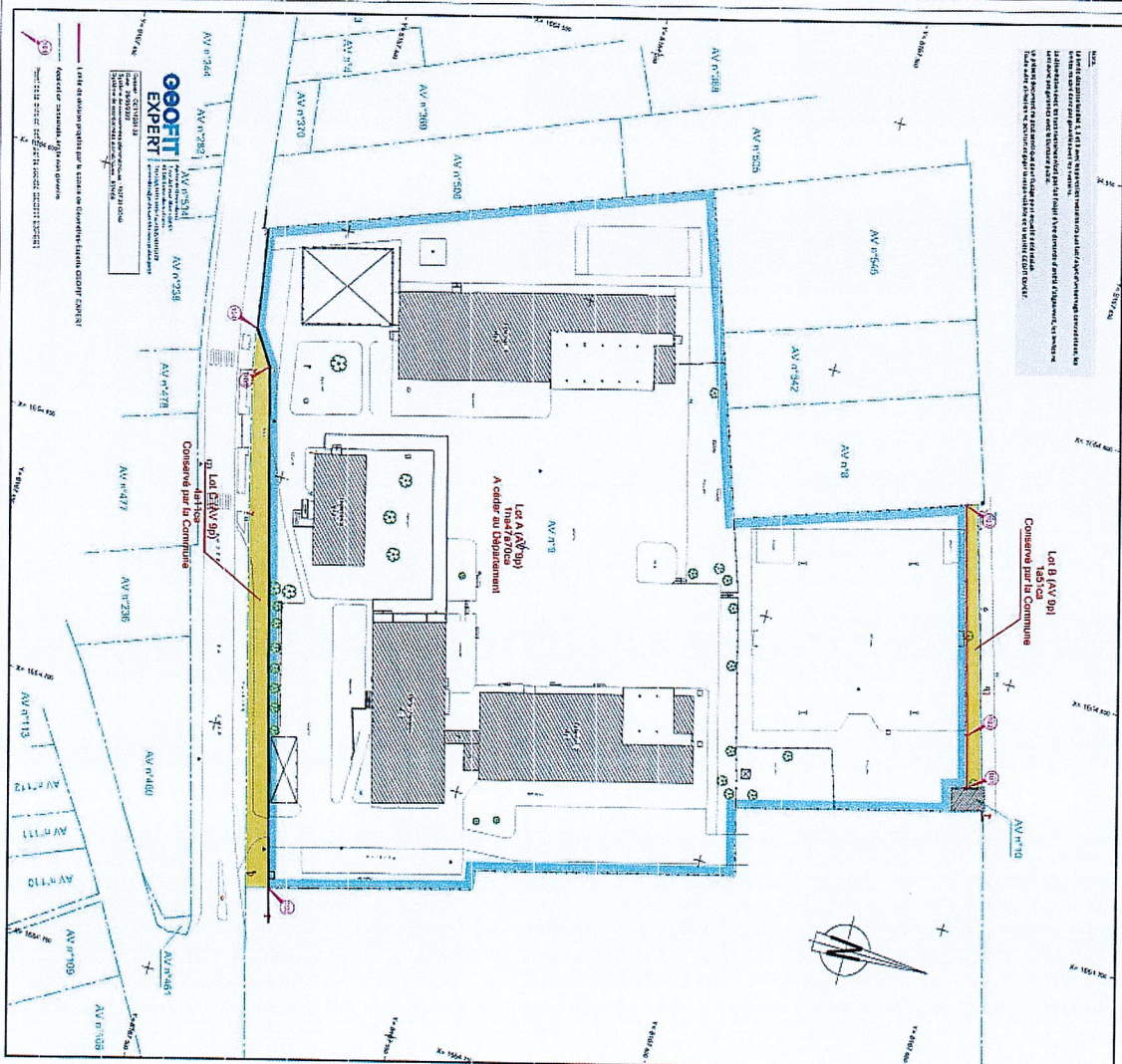
☒ NOUVEAU NIVEAU DE
NIVEAU DE NIVEAU DE

☐ ☒

GeoFit
EXPERT

HAZARD: Physical - Slips, Trips, Falls
 Location: Site of the Construction
 Risk: No Hazards - High (100%)
 P = 40/40, No Hazards
 Td 02/04/04 - 04/04/04
 Email: hazzards@hazzards.com

N. Plavche, doc.			E. Plavche, doc.		
Etiol. anam.			Etiol. anam.		
Myxomatose	S*	N*	Pyrexémie	S*	N*
Contaminé ou fécal	AV	9	Contaminé ou fécal	AV	9
		has 5.19. 1200			has 5.19. 1200
taille		has 3.10. 2200	taille		has 5.19. 1200



18, rue des Soudins

Collège Louis Pasteur

Propriété de
La Commune de Brunoy
Parcelles cadastrales : Section AO n°181 & 202

N°	Parcelle	Surface (m²)	Contenance (a)	Contenance (ca)	Contenance (m²)
1	Parcelle 181	10 000	10 000	10 000	10 000
2	Parcelle 202	10 000	10 000	10 000	10 000

ÉCHELLE	DATE	CONSTAT	PROJET
1/5000	2008/08/08	DETERMINER	QUATRE VIES, JOURNALE

PROJET DE DIVISION

COORDONNÉES	40° 31' 00" N	2° 00' 00" E
COORDONNÉES	40° 31' 00" N	2° 00' 00" E

GEOFIT
EXPERT

18, rue des Soudins
91100 Brunoy
Tél : 01 69 11 11 11
Fax : 01 69 11 11 11
Email : geofit@geofit.fr

N° d'ordre GDF	État ancien	État nouveau	Contenance
1	Parcelle 181	Parcelle 181	10 000
2	Parcelle 202	Parcelle 202	10 000
3	Parcelle 181	Parcelle 181	10 000
4	Parcelle 202	Parcelle 202	10 000
5	Parcelle 181	Parcelle 181	10 000
6	Parcelle 202	Parcelle 202	10 000
7	Parcelle 181	Parcelle 181	10 000
8	Parcelle 202	Parcelle 202	10 000
9	Parcelle 181	Parcelle 181	10 000
10	Parcelle 202	Parcelle 202	10 000

